

CONSEIL DE COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE

Date : MERCREDI 17 JUILLET 2024

Salle Henri Bricaud - Visioconférence Zoom

Direction et animation : Pr Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège des sciences de la santé.

Présents : M. Benoît Elleboode, Pr Pierre Dubus, Pr Nicolas Sevenet, Pr Pierre Merville, Pr Caroline Bertrand, Pr Simone Mathoulin-Pélissier, Pr Frédéric Bauduer, Pr Ahmadou Alioum, Pr Patrick Dehail, Pr Isabelle Berque-Bestel, Pr Edith Chevret, Pr Marie-José Boileau, Pr Corinne Arpin, Pr Emmanuel Richard, Dr Audrey Aussel, Dr Alexandra Gaubert, Dr Noémie Duclos, Dr Isabelle Passagne, Dr Nicolas Salamon, Mme Françoise Jeanson, Mme Séverine Barandon, Mme Muriel Szarzynski, Mme Corinne Bagnaud, M. Romain Brégéras.

Excusés : Dr Jean-Benoît Corcuff, Dr Mireille Canal-Raffin, Dr Matthieu Sibé.

Participant es qualité et secrétariat de séance : Mme Véronique Chassaing, Mme Estelle Narran-Méallars.

ÉLECTION DU NOUVEAU DIRECTEUR DU COLLÈGE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Le deuxième mandat de direction du Professeur Pellegrin étant arrivé à son terme, et quittant ses fonctions le 31 août prochain, ce dernier propose que l'élection de son successeur se déroule en début de séance.

Le professeur Dubus, seul candidat à la mandature, présente son programme, et indique qu'il s'inscrira dans la continuité du travail effectué ces dernières années par le Professeur Pellegrin.

Le bureau de vote est constitué, puis les membres sont appelés pour voter.

Le Professeur Dubus est élu par 24 suffrages exprimés en sa faveur et un vote blanc. Il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2024.

M. Benoit Elleboode, président du conseil de collège et directeur de l'Agence Régionale de Santé, félicite le nouveau directeur du collège et remercie vivement le Professeur Pellegrin pour la qualité de la collaboration qui s'est installée depuis le début de son mandat, et ce dans des contextes parfois complexes.

Le Professeur Alioum intervient à son tour pour féliciter le Professeur Dubus, et remercier le Professeur Pellegrin de la qualité de leurs échanges.

VALIDATION RELEVÉS DE CONCLUSIONS

Le Professeur Pellegrin soumet à approbation des conseillers le relevé de conclusions de la séance du mois de mai dernier.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité au relevé de conclusions ainsi présenté.

FORMATIONS

Le Professeur Pellegrin précise en premier lieu que toutes les MCCC présentées pour approbation ont été votées en conseils d'UFR et conseils d'administration des instituts.

- **MCCC de l'UFR des sciences odontologiques 2024-2025**

Le professeur Bertrand expose les MCCC de l'UFR des sciences odontologiques, qui présentent peu de modifications. Le seul changement majeur consiste en la suppression du système de compensation dans la notation finale.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **MCCC de l'UFR des sciences pharmaceutiques 2024-2025**

Le Professeur Sevenet remercie le Docteur Gaubert pour la conception des livrets du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP) et du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP). Le seul changement majeur consiste en l'ajout de l'enseignement indépendant obligatoire de formation à la vaccination, en 2 niveaux, au sein du DFASP.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **MCCC DEUSTs, Licence TECSAN, Licences Professionnelles (LP) de l'UFR des sciences pharmaceutiques 2024-2025**

Le Professeur Pellegrin présente le document récapitulatif des changements apportés aux formations suivantes :

- DEUST Préparateurs / Techniciens en Pharmacie (PTP)
- DEUST Production, Contrôles et Qualité des Produits de Santé (PCQPS)
- Licence Professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation – maîtrise des process de fabrication (LP DPMQP)

Collège **Sciences de la santé**

- Licence Professionnelle Métiers de la Qualité – parcours Industries de santé (LP IND)
- Licence Professionnelle Métiers de la Qualité – parcours LBM et établissements de santé (LP LBM)
- Licence TECSAN

Le Docteur Gaubert indique que la L2 de TECSAN passe en BCC à partir de la rentrée, et que le principe d'un nombre maximum d'UEs en dettes dans le DEUST PTP est supprimé, s'agissant d'une formation exclusivement ouverte à l'apprentissage, les étudiants ne pouvant pas redoubler leur année sans changer de statut. Les alternants progressent de la première à la deuxième année et redoublent uniquement en 2^e année.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **MCCC Master Sciences du Médicament et des Produits de Santé (SMPS) 2024-2025**

Le Professeur Sevenet et le Docteur Gaubert présentent le récapitulatif des modifications, précisant la réouverture du parcours Stratégies Juridiques et Economiques de mise sur le Marché des Produits de Santé (SJEMPS) et la réorganisation en BCC de deux autres parcours de M2.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **MCCC Maïeutique L3 – M1 – M2**

Madame Barandon indique que seules quelques modifications mineures ont été introduites à la marge. Il est précisé que les MCCC de la L2 seront présentées en conseil au mois de septembre.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **MCCC Audioprothèse 2024-2025 et IPA 2024-2025 rectificatives**

Le Docteur Duclos précise que quelques aménagements mineurs ont été apportés au sein de la formation d'audioprothèse, mais que les grands principes n'ont pas été modifiés.

Concernant la formation IPA, le Professeur Chevret indique que les rares modifications apportées sont des adaptations correspondant à la pratique.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **MCCC Master Santé Publique 2024-2025**

Les Professeurs Mathoulin-Pélissier et Alioum indiquent que tous les parcours ont été construits sous forme de BCC, et saluent l'énorme travail fourni par les enseignants.

La validation de chaque BCC est maintenant nécessaire pour valider le parcours.

Collège Sciences de la santé

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **MCCC Passerelle PASS / IFSI 2^{ème} année 2024-2025**

Le Professeur Pellegrin indique que le vote de ces MCCC est reporté au mois de septembre.

En effet, il a été décidé de retravailler les 2 UEs permettant de candidater à l'entrée en formation soins infirmiers et de n'en proposer qu'une à partir de l'année universitaire 2024/25.

Cette modification permettra d'alléger la formation « passerelle » et d'intégrer l'UE « transitions », rendue obligatoire en premier cycle.

L'ensemble sera présenté en même temps que les MCCC du PASS.

- **MCCC Master pharmacologie / Eu2P 2024-2025**

Ces MCCC n'ayant pas été présentées en conseil d'UFR des sciences médicales, le Professeur Pellegrin propose néanmoins que le conseil se prononce sous réserve de validation par le conseil d'UFR des sciences médicales, car telles que présentées, elles sont conformes aux attendus.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées, sous réserve de la validation du conseil d'UFR.

- **MCCC Parcours Initiation à la Recherche 2024-2025**

Le Professeur Pellegrin présente les quelques modifications mineures apportées aux MCCC du Parcours Initiation à la Recherche. Il s'agit principalement de changements de noms d'UERs, d'intervenants et de procédures d'inscriptions.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **Livret des enseignements du PASS 2024-2025**

Le Professeur Pellegrin précise que le livret des enseignements du PASS est présenté pour information dans sa forme actuelle. Il manque en effet le contenu de l'UE « passerelle IFSI », et celui de l'UE « Introduction aux enjeux des transitions environnementales et sociétales ».

- **Projet de statuts de l'Institut Universitaire des Sciences Infirmières (IUSI)**

Le Professeur Pellegrin rappelle que dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales, le collège santé s'était engagé à créer des structures fonctionnelles les regroupant par grandes thématiques.

Les formations en réadaptation ont ainsi été rassemblées au sein de l'Institut Universitaire des Sciences de la Réadaptation (IUSR), dirigé par le Pr Dehail et dont les statuts ont été approuvés par les membres du conseil de collège lors du précédent mandat.

Collège Sciences de la santé

L'ensemble des formations en soins infirmiers, infirmier en pratique avancée, infirmier anesthésiste et infirmier de bloc ayant été universitarisées, il convient de construire une structure identifiable, en miroir de celle de l'IUSR.

Le projet de statuts de l'Institut Universitaire des Sciences Infirmières (IUSI) soumis à approbation des conseillers est donc conçu sur le même modèle. Cet institut fonctionnel sera également dirigé par un enseignant chercheur universitaire.

Le Professeur Pellegrin indique qu'il sera intégré aux statuts du collège qui seront modifiés en conséquence, puis soumis à validation de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ), à celle de la commission des statuts et présentés en CA de l'université de Bordeaux.

Madame Jeanson rappelle qu'il sera à terme important d'y intégrer les formations de cadre de santé infirmier, et d'infirmière puéricultrice.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité au projet de statuts ainsi présenté.

- **Créations de formations courtes**

Le Professeur Pellegrin présente les créations de formations courtes suivantes :

- Le « Parcours de formation continue des IPA mention oncologie et hémato-oncologie » s'adressant aux Infirmiers en Pratique Avancée (IPA),
- La « Formation Vaccination des infirmiers » (en 1 module « Administration »),
- La « Formation Vaccination des Pharmaciens » (2 modules ; « Prescription » et « Administration »). Le Docteur Passagne précise qu'il s'agit d'une demande des pharmaciens d'officine, la prescription de vaccins étant une nouvelle prérogative. Un module spécifique a donc été conçu.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux créations de formations courtes ainsi présentées.

- **Référentiels pédagogiques et calendrier pédagogique des LPs de l'Institut du Thermalisme**

Le Professeur Pellegrin indique que les référentiels pédagogiques de la LP « Métiers de la Santé : Management des établissements d'Hydrothérapie - parcours Thermalisme, thalassothérapie, spa », et de la LP « Métiers de la Santé : Nutrition, alimentation - parcours Prévention et Comportement en Santé » sont conformes aux attendus.

En revanche la LP Métiers de la santé : technologies – parcours Gestion du Risque Sanitaire des Eaux (GRSE) ne peut pas être soumise à approbation des conseillers en l'état, car les personnels proposés en qualité de responsables d'UEs, et parcours ne sont pas des enseignants. Ce point doit être corrigé pour que le montage de cette LP puisse être recevable.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux référentiels et calendrier pédagogiques des LP « Métiers de la Santé : Management des établissements d'Hydrothérapie - parcours Thermalisme, thalassothérapie, spa », et de la LP « Métiers de la Santé : Nutrition, alimentation - parcours Prévention et Comportement en Santé »

Collège Sciences de la santé

- **Calendrier VAE 2025**

Le Professeur Pellegrin présente le calendrier des VAE de la prochaine année universitaire. Aucune remarque particulière n'est formulée.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité au calendrier ainsi présenté.

- **Demandes de créations, modifications, suspensions et suppressions des Diplômes d'Université (DU et DIU) et capacités**

Le Professeur Pellegrin présente le tableau des créations, modifications, suspensions et suppressions des DU/DIU ci-dessous, qui ont toutes été votées en conseils de composantes :

- **Créations**

- DIU ROBOTIQUE, NAVIGATION, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN CHIRURGIE DU RACHIS (UFR des sciences médicales)
- DU PUBLIC HEALTH DATA SCIENCES (ISPED)
- DU FORMATION A L'EPIDEMIOLOGIE DE TERRAIN EN CONTEXTE HUMANITAIRE (ISPED)

- **Modifications**

- DIU NATIONAL CHIRURGIE DE L'EPAULE ET DU COUDE (UFR des sciences médicales)
- DIU NEURO-ONCOLOGIE (UFR des sciences médicales)
- DIU OBESITE PEDIATRIQUE, APPROCHE DE SANTE PUBLIQUE (UFR des sciences médicales)
- DIU PARAMEDICAL DE FORMATION AUX SOINS INTENSIFS EN CARDIOLOGIE (UFR des sciences médicales)
- DU POLITIQUE DE SANTE, ACCES AUX SOINS DE PREMIER RECOURS (UFR des sciences médicales)
- DU APTITUDE A L'EXPERTISE EN MEDECINE AGREEE (UFR des sciences médicales)
- DU CHIRURGIE MINI-INVASIVE DU RACHIS - Option : mini-abords, navigation et endoscopie (UFR des sciences médicales)
- DU FORMATION AUX TECHNIQUES PEROPERATOIRES DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL ET PERIPHERIQUE (UFR des sciences médicales)
- DIU ONCOGERIATRIE (UFR des sciences médicales)
- DU PATHOLOGIES RACHIDIENNES (UFR des sciences médicales)
- DIU PRATIQUE MEDICALE EN STATION THERMALE (Institut du Thermalisme)

Le Professeur Dehail indique que le DIU NATIONAL CHIRURGIE DE L'EPAULE ET DU COUDE n'a pas été validé en conseil d'UFR des sciences médicales qui s'est tenu deux jours plus tôt, car le porteur du DIU doit être changé pour un enseignant dont la spécialité est plus proche du sujet.

Le vote concerne donc les autres DU DIU, à l'exception de celui-ci.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux créations et modifications ainsi présentées, à l'exception du DIU mentionné ci-dessus.

FINANCES

- **Tarifs formation continue - Diplômes de l'Institut du Thermalisme 2024-2025**

Le Professeur Pellegrin présente pour information les tarifs de formation continue des diplômes portés par l'Institut du Thermalisme.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

CONVENTIONS

- **Convention relative au financement d'activités de formation et d'expertise réalisées par la chaire prévention de l'ISPED - Santé Publique France / ISPED**

Cette convention fixe les modalités de collaboration entre Santé Publique France et l'ISPED, autour de deux axes principaux relatifs à un enjeu de formation, ainsi qu'un axe transversal complémentaire (enjeu d'expertise et de promotion de la santé).

Le Professeur Mathoulin-Pélissier précise qu'il s'agit d'un renouvellement du conventionnement actuel, faisant suite à une évolution.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité à la convention ainsi présentée.

POINTS DIVERS

- **Résultats à l'entrée en MMOP-K des PASS / LAS et 2^e chance**

Le Professeur Pellegrin présente la synthèse des résultats à l'entrée en filières de santé et kinésithérapie des étudiants de PASS, LAS1, LAS2 et 3 ainsi que des étudiants issus de PASS faisant valoir leur deuxième chance.

Il est important de noter que les capacités d'accueil de chacune des filières MMOP-K pour les étudiants issus du PASS ont été atteintes pour la première fois cette année.

- **Demande de subvention par le Tutorat Santé Bordeaux**

Romain Brégéras, représentant élu des étudiants au conseil du collège, indique que la subvention de 23 000€ qui est habituellement versée au Tutorat par le collège santé, ne l'a pas été cette année.

Il est indiqué que cette subvention était versée dans le cadre des délocalisations du PASS et des LAS. Elle était issue des financements apportés par les collectivités territoriales sur le sujet. Depuis cette année universitaire, en accord avec la direction de l'établissement, le collège santé n'est plus responsable des délocalisations, et les subventions

Collège **Sciences de la santé**

afférentes sont gérées par les pôles et directions experts (en dehors de la subvention paloise). Le Professeur Pellegrin invite donc les responsables du Tutorat à se rapprocher de la direction du collège pour qu'elle puisse lui indiquer les personnes ressources sur le sujet et l'accompagner dans ses démarches s'ils le souhaitent.

- **Remerciements**

Madame Jeanson adresse ses félicitations au Professeur Dubus nouvellement élu directeur du collège, et remercie vivement le Professeur Pellegrin pour leur collaboration riche et efficace.

Le Professeur Pellegrin clôture la séance en remerciant chaleureusement les membres du conseil, et plus largement tous les enseignants et personnels du collège des sciences de la santé pour la qualité du travail effectué et pour de l'implication de chacun.

Il insiste sur le fait que la transmission de connaissances et de pratiques a été un moteur majeur dans ses missions de directeur d'UFR puis de collège. Il encourage le Professeur Dubus à continuer à défendre les particularités du collège et des structures qu'il porte, car elles représentent une réelle richesse.

Il précise qu'il sera heureux de continuer cette collaboration en qualité de conseiller du collège des sciences de la santé, à compter du mois de septembre.

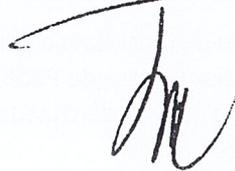
Il adresse un dernier remerciement aux personnels administratifs, précisant que la structure ne pourrait fonctionner sans eux et sans leur implication sans faille.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.

Fin de la séance à 18h42

Fait à Bordeaux le 22 juillet 2024

Le directeur du collège des sciences de la santé



Professeur Jean-Luc Pellegrin